



Ville de Capendu

À Capendu le 6 février 2024,

Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil municipal

CONVOCATION

Cher(e) Collègue,

Vous êtes invité(e) à assister à la séance du Conseil municipal qui aura lieu en mairie :

Le lundi 12 février 2024 à 18h30

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 18 décembre 2023
- Délibérations :
 1. Budget annexe « Lotissement des Moulins de Patane » : approbation du compte de gestion 2023
 2. Budget annexe « Lotissement des Moulins de Patane » : approbation du compte administratif 2023
 3. Budget annexe « Lotissement des Moulins de Patane » : affectation du résultat 2023 au budget 2024
 4. Budget annexe « Logements locatifs » : approbation du compte de gestion 2023
 5. Budget annexe « Logements locatifs » : approbation du compte administratif 2023
 6. Budget annexe « Logements locatifs » : affectation du résultat 2023 au budget 2024
 7. Budget principal : approbation du compte de gestion 2023
 8. Budget principal : approbation du compte administratif 2023
 9. Budget principal : affectation du résultat 2023 au budget 2024
 10. Lancement de la procédure de modification simplifiée n°2 du P.L.U. et modalités de mise à disposition du dossier
 11. Adoption de la charte de l'arbre et du paysage du conseil départemental de l'Aude
 12. Désignation d'un représentant pour siéger aux dialogues territoriaux du SCOT-PLH
 13. Autorisation payer des récompenses aux lauréats du concours photo
- Informations du Maire
- Questions diverses

Comptant sur votre présence,

Je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Claude BUSTO



POUVOIR : Je soussigné M serai absent(e) à la réunion du

et donne pouvoir à M pour me représenter, prendre part à toutes les délibérations,

émettre tous votes et signer tous documents en mon nom.

fait à le

Signature

MAIRIE DE CAPENDU - PLACE DE LA MAIRIE - 11700 CAPENDU

Tél. : 04.68.79.15.16 - contact@capendu.fr

Horaires d'ouvertures de 8h45 à 12h et de 13h45 à 16h les mardi, mercredi, jeudi et vendredi

De 8h45 à 12 h et de 13h45 à 18 h 30 le lundi